

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2024/4/23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 03 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 03 octobre à 19h00, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Etaient présents : Mr X.PASSET, Mr. E.FLAMANT, Mr F.FORTIN, Mme D.FURGEROT, Mr L.FOURNIER, Mme B.CARPENTIER, Mme N.LEROY, Mr P.AUDIN, Mme M.FAXELLE, Mr H.DEPREZ, Mr D.FERNANDES, Mr F.GACH, Mr D.LETEMPLE et Mme M.MIELCARECK

Pouvoirs : Mr T.FLEUREAU donne pouvoir à Mme B.CARPENTIER ;
Mr F.GACH donne pouvoir à Mr X.PASSET.

Excusés : Mr T.FLEUREAU, Mr F.GACH et Mme M.MIELCARECK

Mr F.FORTIN a été nommé secrétaire de séance

Objet : Droit de passage sur les chemins de la commune pour l'installation d'éoliennes à LEMPIRE

Mr le Maire évoque le projet éolien sur les communes de Lempire et Le Ronsoy. Pour pouvoir installer les éoliennes la société a besoin d'emprunter les chemins communaux (pont de l'autoroute vers la ferme de Gilmont, jusqu'au stockage des boues). Mr le Maire demande au Conseil de se prononcer sur l'autorisation d'accéder par le territoire communal. Même si la commune refuse, les éoliennes seront in fine installées. Mr Le Maire explique qu'il est possible d'obtenir une contrepartie financière évaluée par le Conseil à un montant de 3000 euros.

Après avoir délibéré par 12 voix pour, 0 contre et 2 abstentions Le conseil décide d'approuver le droit de passage pour l'installation des éoliennes à cette condition financière.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET
2024.10.11 08:21:11 +0200
Ref:7365392-11046009-1-D
Signature numérique
le Maire